



GOLF DU STADE FRANÇAIS

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent Règlement intérieur a pour objet de définir les conditions générales d'utilisation des installations. L'esprit général qui a présidé à la mise en œuvre de ce Règlement intérieur est l'éthique du golf : respect du terrain et respect des autres afin de permettre à tous les joueurs de profiter de l'ensemble des installations dans une atmosphère de convivialité et de sportivité. Le joueur se doit de respecter scrupuleusement les règles de l'étiquette. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une sanction.

PARCOURS

Pour accéder au parcours, tout joueur doit être titulaire de la licence Fédération Française de Golf, sauf s'il justifie d'un titre étranger ou équivalent. Règlement d'un green-fee pour tous ceux n'ayant pas une cotisation parcours. Avant d'accéder au parcours, le joueur doit obligatoirement se présenter à l'accueil pour être enregistré.

Réservations

Chaque joueur ne peut réserver qu'un créneau de départ à l'accueil ou par téléphone. La réservation suivante ne pourra se faire qu'après réalisation du parcours précédent.

Les joueurs sociétaires peuvent réserver leurs départs au maximum une semaine à l'avance et de 48 heures à l'avance pour les non sociétaires.

Tour conventionnel

Le tour conventionnel consiste à jouer les trous du terrain dans leur ordre numérique exact depuis l'aire de départ appropriée. Les parties commencent au départ n°1, sauf autorisation de l'accueil ou du starter, et sont limitées au nombre de 4 joueurs (3 joueurs le week-end pour le Haras Lupin) avec un sac par joueur. Le personnel du golf se réserve le droit, en cas d'affluence, de compléter les départs.

PRACTICE, PUTTING GREEN, ZONES D'APPROCHES

Practice : Les joueurs extérieurs (non sociétaires) voulant accéder au practice doivent s'acquitter d'un droit d'entrée à l'accueil du Haras Lupin. Les balles, les seaux et les tapis de practice sont la priorité du golf et ne doivent pas sortir de l'aire du practice. Tout entraînement à l'extérieur des emplacements définis est interdit. Les enseignants du golf ont une priorité d'accès aux postes d'entraînement. Il est interdit de ramasser les balles sur l'aire de practice.

Le putting-green est réservé uniquement au putting. Les approches y sont interdites.

L'utilisation de balles de practice est interdite sur les zones d'approches, le putting green et sur le parcours. La zone synthétique est accessible après règlement de la carte practice pour les extérieurs.

INSTALLATIONS GENERALES

Accueil

Les couvre-chefs sont interdits dans le club-house. Les chaussures de golf doivent être nettoyées avant l'accès à l'intérieur des accueils pro-shop, restaurant et vestiaires.

Vestiaires et caddy-master

Il est interdit d'emporter hors des vestiaires les serviettes de toilette, les produits d'entretien ou tout matériel propriété du club. Il est interdit de nettoyer ses chaussures dans les lavabos ou d'utiliser des serviettes à cet effet. Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires et les casiers. Ces derniers doivent être fermés à clef.

Parking

Les sociétaires et leurs invités ou les joueurs de passage sont priés de stationner leurs véhicules sur le parking. Tout autre emplacement n'est pas autorisé.

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les voitures. Le Stade Français décline toute responsabilité en cas de vol ou d'effraction sur les véhicules.

ETIQUETTE ET REGLES DE GOLF

Le golfeur s'engage à respecter l'étiquette, conformément aux règles du « Royal & Ancient Club de Saint Andrews ».

Tenue et comportement

- Les égards et la courtoisie entre les personnes fréquentant le Stade Français sont de mise.
- Une tenue vestimentaire convenable est exigée au club et sur les parcours.
- le port de jean, de short de sport, de jogging, de débardeur de chemise ou de tee-shirt sans col sont interdits.
- Les animaux domestiques, même tenue en laisse, ne sont tolérés ni sur le parcours ni au club-house.

Sécurité

Lorsque le joueur exécute un coup ou un mouvement d'essai, il doit s'assurer que personne ne se trouve à proximité ou ne risque d'être frappé par le club ou la balle. Les joueurs doivent attendre pour jouer que ceux qui les précèdent soient hors d'atteinte.

Toujours alerter les jardiniers qui se trouvent à proximité avant de jouer un coup qui pourrait les mettre en danger. Si un joueur joue une balle dans une direction où celle-ci risque de frapper quelqu'un, il crie immédiatement « balle » pour avertir du danger. Il est fortement conseillé aux joueurs qui entendent crier « balle » de se protéger en se mettant accroupis les mains sur la tête. La durée de jeu est d'environ 10 minutes par trou. Si une partie joue lentement et a un trou franc de retard par rapport à celle de devant, elle doit laisser passer la partie qui suit. Cette règle n'est pas une règle de courtoisie mais un devoir.

Conseil pour lutter contre le jeu lent :

- Ne pas se laisser distancer par la partie qui précède.
- Quitter immédiatement le green après avoir fini de jouer le trou.
- Etre prêt à jouer quand son tour arrive.
- Eviter les multiples coups d'essai.
- En cas de balle égarée, laisser passer immédiatement la partie qui suit sans attendre que les 5 minutes accordées se soient écoulées.

Respect du terrain

- Replacer les divots.
- Relever les pitches sur les greens.
- Faire les swings d'essai en dehors de l'aire de départ.
- Ratisser les traces de club et de pas dans les bunkers (y compris les bunkers d'entraînement)
- Ne pas rouler avec les chariots et les voiturettes sur les greens, les départs et les bunkers.
- Ne pas sortir la balle du trou à l'aide d'un club.

ENSEIGNEMENT

Tous les cours sont dispensés en exclusivité par les enseignants agréés par la direction du Stade Français sur l'ensemble des installations golifiques. L'accès à ces zones leur est réservé prioritairement. Les cours particuliers ne peuvent pas dépasser le nombre de 2 personnes.

Location/prêt de matériel

Les golfs mettent à la disposition des joueurs, dans la limite des disponibilités, du matériel de location et des chariots qui seront rendus à l'accueil après utilisation. La location donne lieu à la remise d'une pièce d'identité qui sera restituée dès récupération par l'accueil de la totalité du matériel en bon état.

Pendant la durée des cours collectifs, le matériel est prêté.

COMPETITIONS

Les inscriptions aux compétitions se font à l'accueil ou par téléphone pendant les horaires d'ouverture.

Elles sont ouvertes à tous les licenciés de la FFG à jour de paiement et ayant fourni un certificat médical.

Il relève de la responsabilité des participants de se tenir au courant de leurs heures de départ, disponibles la veille à partir de 16h à l'accueil. Toute annulation doit être justifiée et signalée à l'accueil au moins 24 heures à l'avance sous peine de disqualification, et les frais d'engagement seront dus.

A la fin de la compétition la carte de score, dûment complétée, signée par le joueur et cosignée par le marqueur, doit être remise à l'accueil. Les cartes de score incomplètes ne pourront être prises en considération. Seules les compétitions individuelles homologuées par la Fédération française de Golf peuvent entraîner une modification d'index.

